



Commune de Lovatens

Municipalité

Préavis n° 5 - 2023

Budget 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La municipalité a l'honneur de vous présenter le budget 2024.

Le résumé du budget de la commune de Lovatens se présente comme suit :

	Charges	Produits
Administration générale	87 830.00	
Finances	75 580.00	401 200.00
Domaines, forêts et bâtiments	37 850.00	35 000.00
Travaux	79 900.00	26 450.00
Instruction publique et cultes	87 000.00	1 200.00
Sécurité publique	19 050.00	1 000.00
Sécurité sociale	80 050.00	-
Services industriels	15 050.00	18 750.00
Total charges et produits	482 310.00	483 600.00
Résultat	1 290.00	
TOTAUX EGAUX	483 600.00	483 600.00

La municipalité vous a transmis un budget de fonctionnement, comparé au budget 2023 et aux comptes 2022.

Les investissements supplémentaires éventuels feront l'objet d'un préavis.

En conclusion, la municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le conseil général de Lovatens,

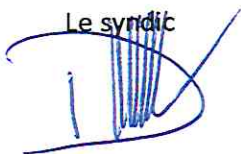
- Vu le préavis municipal n° 5-2023
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour
- Entendu le rapport de la commission de gestion

Décide

- D'approuver le budget 2024 tel que présenté.

Approuvé par la municipalité dans sa séance du 1 novembre 2023

Au nom de la municipalité

Le syndic


David Pichonnat



La secrétaire


Manuela Pernet